



REPUBLIQUE DU BENIN



CCMP/SBEE
BON A LANCER
Retiré le 28/09/2020
Nom ADECHIAN
Prénoms Rose P
Signature [Signature]

Passation des marchés de Prestations intellectuelles

BON A LANCER

**Autorité contractante : Société Béninoise d'Énergie
Électrique**

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2020

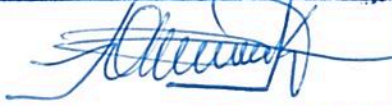
Imputation budgétaire : Sans objet

Accord de prêt : Sans objet

NOTIFIÉ A LA PRMP
COTONOU, le 28/09/2020
Pour Lancement
Avis d'Appels d'Offres

 **Le Chef de la Cellule de
Contrôle des Marchés
Publics**

Septembre 2020


Kévo YAKPE

Avis N° 215 /20/SBEE//DEPP/DPAS/CCMP/PRMP/SPM/CGAO/PRESREDI du
02/10/2020

1- Cette sollicitation à manifestations d'intérêt permettra de recruter un consultant individuel qui sera chargé de l'audit de la mise en œuvre du plan d'action et de réinstallation des populations situées dans l'emprise du **Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution de la SBEE (PRESREDI)** cofinancé par la Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement (AFD) et la SBEE qui a l'intention d'utiliser une partie de sa contribution financière pour effectuer des paiements au titre du marché de l'audit de mise en œuvre du PAR.

BON A LANCER

La méthode de sélection est la sélection basée sur la qualité et le coût.

2- Le présent "Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution de la SBEE" (PRESREDI) vise globalement à améliorer la qualité de fourniture de l'énergie électrique dans les zones du projet et à augmenter le taux d'accès des populations urbaine et périurbaine aux réseaux électriques de la SBEE. Les différentes activités du projet sont les suivantes:

- Renforcement des réseaux 63 kV : (i) Remplacement d'un ancien transformateur 63/15 kV-20 MVA par un nouveau transformateur 63/15 kV au poste de Gbégamey (Cotonou) ; (ii) Remplacement d'un ancien transformateur 63/15 kV-20 MVA par un nouveau transformateur 63/15-20 kV au poste d'Akpakpa (Cotonou); (iii) Remplacement de divers équipements de protection à Gbégamey et Akpakpa; (iv) Construction d'un poste source 63/20 kV à Hagoumè (Département du Couffo) ; (v) Construction de 30 km de ligne aérienne 63 kV entre Lokossa et Hagoumè.
- Renforcement et Extension des réseaux HTA et BT par la construction de 105 km de lignes HTA, 279 km de lignes BT et la fourniture et la pose de 148 postes de transformation HTA/BT à Cotonou, Porto-Novo, Akpro-Misséré, Sèmè-Kpodji, Abomey, Bohicon, Zogbodomey et des localités du département du Mono-Couffo et du Zou.

La présente mission consiste à définir une méthodologie de travail qui lui permettra de vérifier tout le long du processus, la mise en œuvre du PAR conformément aux rapports édités. Pour ce faire, le consultant devra conduire ses travaux dans un esprit d'indépendance indispensable à une telle mission d'évaluation et d'arbitrage. Il devra rechercher toute la documentation nécessaire relative aux différentes opérations menées par la SBEE et mènera les contacts utiles. Les investigations porteront sur la fiabilité du recensement contradictoire, des critères d'éligibilité aux compensations, les prix unitaires appliqués, la réinstallation effective des personnes affectées. L'auditeur doit accomplir les tâches suivantes en vérifiant que :

- le PAR approuvé et exécuté avait pris en compte toutes les exigences légales (engagements du gouvernement vis-à-vis de la Banque, dispositions constitutionnelles nationales) et les considérations socio-économiques qui prévalaient au moment de son approbation et de sa publication ;
- toutes les personnes affectées et recensées ont été dédommagées ou compensées ;
- toutes les personnes concernées ont été indemnisées équitablement sans différend en cours, et que les désaccords ont été entièrement résolus à la satisfaction des parties, à savoir les plaignants concernés ; pour ceux qui n'ont pas été fournis, une justification solide et les implications possibles sont clarifiées;
- les prix unitaires appliqués sont ceux qui sont en cours au moment du dédommagement ;
- les dédommagements ont été réalisés avant, au cours ou après les travaux de génie civil ;
- le mécanisme de gestion des plaintes a fonctionné ;
- des rapports de mise en œuvre ont été produits ;
- La liste de toutes les réclamations, et surtout les réclamations justifiées qui ont été enregistrées en relation avec les modalités de paiement et les causes de leur apparition ;
- les mesures d'accompagnement et les services socio-communautaires promis ont été effectivement fournis ; sinon, la raison et les implications possibles sont clarifiées ;

BON A LANCER

- la preuve que la situation socio-économique globale des populations concernées ne s'est pas détériorée si elle ne s'est pas sensiblement améliorée.
- un registre des lacunes et / ou des indicateurs à surveiller à moyen terme pour la restauration des moyens d'existence.

Il devra également :

- *pr*éparer les questionnaires de vérifications ou d'entrevue pour la collecte des données;
- décrire les impacts/risques sociaux potentiels et observés liés aux activités ;
- préparer un plan d'amélioration et de correction par rapport à chacun des problèmes rencontrés,
- proposer éventuellement une estimation/budget du coût des plans d'atténuation,
- présenter les résultats de l'audit aux responsables du PRESDI.

BON A LANCER

Par le présent avis à manifestations d'intérêt, la SBEE souhaite recruter un consultant qui aura la charge de faire l'audit de la mise en œuvre du Plan d'Action et de Réinstallation des populations situées dans les emprises du projet dans le respect des normes légales, environnementales et sociales de la République du Bénin, de l'Agence Française Développement dont l'approche s'appuie sur le respect des normes de la Banque mondiale.

3. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), Maitre d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet a bénéficié des concours financiers de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Agence Française de Développement (AFD) et compte utiliser une partie de son budget autonome, au titre de sa contribution financière afin d'assurer les paiements autorisés pour le contrat relatif aux services du consultant pour la mise en œuvre des activités de l'audit du PAR.

4- La Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE invite par la présente sollicitation de manifestations d'intérêt les candidats intéressés, notamment les consultants individuels de réputation nationale ou internationale ayant une expertise avérée dans le domaine des audits sociaux et des enjeux environnementaux et sociaux dans des grands projets d'infrastructure et dans la résolution des questions de réinstallation des populations affectées par des projets en rapport avec le Plan d'Action et de Réinstallation dans le cadre des projets d'infrastructures en

général et des projets d'électricité en particulier, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

5- Le consultant devra justifier :

- d'un niveau d'étude universitaire BAC+5 en sciences sociales ou en environnement.
- d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'expertise de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans des grands projets d'infrastructure ou dans l'expertise des questions de réinstallation des populations affectées par des projets.
- d'au moins trois (03) expériences dans la préparation de documents d'audits sociaux des travaux de projet de développement au cours des dix (10) dernières années.
- d'une bonne maîtrise des exigences des sauvegardes opérationnelles de la Banque Africaine Développement et des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque Mondiale en matière d'études environnementales et sociales.
- de la réalisation de missions de mise en œuvre du PAR et de missions d'audit des PAR de projets de développement financés par la Banque mondiale et dans un domaine d'infrastructure électrique serait un atout.

La maîtrise de la langue française est nécessaire et la connaissance des langues locales est un atout.

Le Consultant peut s'ajouter d'autres compétences qu'il juge nécessaire pour la réussite de la mission.

Une liste restreinte des trois (03) aux six (6) meilleurs candidats ayant recueilli la note minimale de 75 points sera établie à l'issue de l'analyse des documents de preuve (Preuve d'existence juridique, attestation de de bonne fin d'exécution) attestant les références des candidats intéressés par le présent avis suivant la grille ci-après :

BON A LANCER

Tableau : Allocation des points pour l'évaluation des documents de référence

Critères d'évaluation	Points
Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	15
Nombre d'années d'expériences dans l'audit environnemental et social ou dans l'expertise de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux relativement aux grands projets d'infrastructure ou dans l'expertise des questions de réinstallation des populations affectées par des projets.	10
Qualifications du candidat dans le domaine des prestations : Au moins trois (03) expériences dans la préparation de documents d'audits sociaux des travaux de projet de développement au cours des dix (10) dernières années. Au moins une mission de mise en œuvre du PAR ou d'audit des PAR de projets de développement financés par la Banque mondiale ou autres Partenaires Techniques et Financiers dans un domaine d'infrastructure électrique. Au moins une (01) prestation similaire dans le cadre d'un projet exécuté au Bénin	30
Organisation technique et managériale du consultant	10
Qualifications générales du consultant : Niveau d'étude universitaire BAC+5 en sciences sociales ou en environnement	35
Total	100

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 75

7- Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la candidature, brochures, références concernant l'exécution de contrats (attestation de bonne fin

d'exécution) analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires etc...

8- Une liste restreinte des trois (03) aux six (6) meilleurs candidats sera dressée sur la base des candidatures reçues.

9- Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le27.10.2020..... à 10h, heure locale et porter expressément la mention «**Recrutement d'un consultant pour l'audit de la mise en œuvre du plan d'action et de réinstallation du PRESREDI**»

Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin,
Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28,

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à dix 10h30 au bureau 116, sis au premier étage de la Direction Générale de la SBEE en présence des soumissionnaires qui le désirent.

Cotonou, le 27.10. 2020

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la SBEE



Roland A. AGBOSSOU

NB: Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus après: spprmpsbree@gmail.com ou secrétariat de la PRMP de la SBEE, à la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du littoral, au bureau 201.

BON A LANCEE